

L'inspection du véhicule est effectuée vers la fin de votre contrat de location « Tapis Rouge »^{MC}. Pour plus de commodité, vous pouvez choisir le lieu d'inspection qui vous convient le mieux, comme votre domicile ou votre bureau.

Pourquoi l'inspection du véhicule est-elle importante?

L'inspection du véhicule fournit des renseignements détaillés sur l'état de votre véhicule, y compris une évaluation de toute usure ou détérioration excessive. En planifiant cette évaluation avant la fin de votre contrat de location, vous avez le temps d'effectuer les réparations nécessaires **avant** de rendre votre véhicule.

Que vous décidiez ou non de réaliser les réparations avant de retourner votre véhicule, vous connaîtrez l'étendue de l'usure et de la détérioration excessives constatées.

Comment prendre rendez-vous pour l'inspection d'un véhicule?

Environ 90 jours avant la date de fin prévue de votre contrat de location, Inspections OPENLANE devrait communiquer avec vous afin de fixer la date et le lieu de l'inspection de votre véhicule. Lorsque vous recevrez l'appel, prenez rendez-vous dès que possible afin de disposer, si vous le souhaitez, du temps nécessaire pour réparer l'usure et la détérioration excessives détectées.

En quoi consiste l'inspection du véhicule?

- 1 En prévision de l'inspection, nettoyez votre véhicule et retirez tous les articles non fixés, particulièrement ceux se trouvant dans le coffre. L'inspecteur ne peut pas retirer d'articles et doit pouvoir bouger librement pendant l'inspection.
- 2 À son arrivée, l'inspecteur présentera sa carte d'identité professionnelle et demandera les clés du véhicule afin de procéder à l'inspection. Nous vous encourageons à participer à l'inspection, dans la mesure du possible.
- 3 Les inspections durent généralement 30 minutes et couvrent l'intérieur, l'extérieur, les composants mécaniques et les composants électroniques du véhicule.
- 4 Une fois l'inspection terminée, vous recevrez un Rapport sur l'état du véhicule indiquant l'usure et la détérioration excessives constatées.

Que se passe-t-il après l'inspection du véhicule?

Vous examinez le Rapport sur l'état du véhicule. Si vous décidez de faire effectuer des réparations, votre concessionnaire Ford est à votre disposition pour réaliser les travaux nécessaires à l'aide de pièces de rechange de marque d'origine. Veuillez conserver une copie de toutes les factures afin de confirmer que les réparations ont été effectuées.

Que vous décidiez finalement d'acheter ou de retourner votre véhicule loué (contrat de location « Tapis Rouge »^{MC}), la liste de vérification suivante vous aidera à rendre le processus d'inspection aussi simple et pratique que possible.

- 1** Remplissez votre propre [liste de vérification concernant l'usure et la détérioration](#) avant l'inspection réalisée par Inspections OPENLANE.
- 2** Passez en revue l'usure et la détérioration excessives constatées.
 - En évaluant vous-même l'usure et la détérioration excessives possibles, vous avez l'occasion d'éviter les frais qui y sont associés.
 - Portez une attention particulière aux articles dont l'usure excessive pourrait ne pas être évidente, comme les pneus.
- 3** Faites effectuer toutes les réparations couvertes par votre assurance avant l'inspection de votre véhicule.
- 4** Rassemblez tous les articles fournis avec votre véhicule afin qu'ils puissent être inspectés. Voici les articles à rassembler :
 - ☐ Clés et télécommandes
 - ☐ Casque d'écoute et télécommande pour lecteur DVD
 - ☐ Supports de navigation (p. ex. DVD, carte mémoire, etc.)
 - ☐ Écrans cache-bagages
 - ☐ Barres transversales pour bagages
 - ☐ Tapis sous-pieds pour véhicules
 - ☐ Guides du propriétaire
 - ☐ Jantes montées sur le véhicule au début du contrat de location
 - ☐ Câble de recharge pour les véhicules électriques
 - ☐ Accessoires installés par le concessionnaire
 - ☐ Tout autre article fourni avec le véhicule
- 5** Si les pneus d'origine du véhicule ont été remplacés, assurez-vous que les dimensions et la cote des pneus actuellement installés conviennent pour le véhicule.
- 6** Enfin, n'oubliez pas que votre concessionnaire Ford peut vous fournir les services de réparation, les pièces de rechange de marque d'origine, les services après-vente et l'expertise nécessaires pour préparer votre véhicule en vue de son retour.
- 7** Veuillez procéder à l'inspection de votre véhicule.